



European Trade Union Confederation [ETUC]
Confédération européenne des syndicats [CES]

« Comment assurer des transitions de
qualité vers des emplois verts ? »

Anne PANNEELS

28 septembre 2010



1. La question est plutôt pour la CES : comment assurer une **transition juste** vers des **emplois verts et de qualité** ?
2. Pour la CES, **tous les secteurs d'activité sont concernés** par le verdissement de l'économie
3. Nos réponses à la question se basent sur des constats et analyses réalisés secteur par secteur, en lien avec les politiques climatiques. Deux études ont été réalisées pour la CES à cette fin :
 - L'étude « Changement climatique et emploi », Syndex, ISTAS et Wuppertal Institute, 2007
 - L'étude « Les dérèglements climatiques, les nouvelles politiques industrielles et les sorties de crise », Syndex, S Partner et WMP Consult, octobre 2009



4. Les constats et analyses portent sur :

- les **secteurs industriels soumis au marché du carbone** : électricité, sidérurgie, raffineries, ciment, chimie, verre, aluminium
- les **secteurs industriels soumis aux réglementations carbone** : automobile, machines et équipements électriques; matériaux isolants et de construction, énergies renouvelables
- les **autres secteurs** : agriculture, foresterie, pêche, tourisme, assurance, secteur financier, santé, infrastructures, transport, bâtiment, ...



Plan de l'exposé

- Qu'entend-t-on par « transition juste » ?
- Constats et évolutions pour quelques secteurs :
 - Sidérurgie
 - Chimie
 - Ciment
 - Aluminium
 - Biens d'équipement
- Recommandations pour l'Union Européenne

Qu'entend-t-on par « transition juste » ?

Pour la CES, les 5 piliers d'une transition juste vers une économie européenne bas carbone sont :

- Le **dialogue** entre gouvernements et acteurs clé, dont les partenaires sociaux
- Des **emplois verts et décents** par des **investissements** dans des (nouvelles) technologies bas carbone
- Des **qualifications vertes par des stratégies actives des pouvoirs publics de formation**, permettant d'évoluer vers une économie bas carbone
- Le **respect des droits humains et du travail** : la prise de décision démocratique et le respect de ces droits sont essentiels pour assurer une prise en compte équitable des intérêts des travailleurs et des communautés à tous les niveaux
- Des **systèmes de protection sociale forts et efficaces**



Sidérurgie

- Demande prévue en hausse, avec la plus grande part de la croissance prévue en Asie
- Secteur qui perdra 24.000 à 45.000 salariés pour des raisons autres que climatiques, essentiellement suite aux gains de productivité.
- Secteur subissant la concurrence internationale et une forte intensité énergétique => à protéger des fuites de carbone (175.000 emplois menacés) d'ici 2020.
- Secteur dont la consommation énergétique deviendra un des critères déterminants de son fonctionnement, voire de sa viabilité.



Sidérurgie

- Les nouvelles technologies pourraient y être déployées à partir de 2020 : **le recyclage des gaz de hauts fourneaux couplé à la capture et au stockage du carbone permettrait, selon l'étude :**
 - de réduire de 50% minimum les émissions de gaz à effet de serre à la tonne d'acier produite
 - d'offrir une solution transitoire en attendant que deviennent disponibles des technologies propres
 - une progression de l'emploi
 - la croissance des capacités de production au rythme de la croissance de la consommation
 - une progression combinée des aciers fonte et des aciers électriques



Sidérurgie

Questions clé :

- Financement de la transition : quels soutiens financiers des pouvoirs publics au projet de démonstration à grande échelle (ULCOS II) et à quelles conditions ?
- Conséquences pour les métiers et pour l'organisation de la formation professionnelle à assurer
- Conséquences pour la sécurité des travailleurs et l'organisation du dialogue social sur ces questions
- Acceptabilité sociétale et financement de la technologie CSC qui devrait être associée à la technologie de recyclage des gaz des hauts-fourneaux



Chimie

- Secteur industriel émettant beaucoup de CO2 mais la chimie ouest européenne a fort réduit son intensité carbone et est leader en la matière : – 32% de 1990 à 2007 avec une production de + 67% sur la même période
- Fragilisée par une mutation de nature financière => désintégration des filières; segmentations et externalisations; modèles de profit au détriment d'un projet de développement offensif et innovant en Europe
- Les effectifs de la chimie dans l'UE sont passés de 2,2 millions en 1991 à 1,8 millions en 2008, soit une réduction de 430.000 emplois (- 19 %) ; la pression sur l'emploi dans l'ensemble de l'Europe reste une constante : - 2% par an sur la période 1997-2007.
- On observe une évolution des métiers et compétences, liée à la montée des enjeux environnementaux, au règlement REACH et au facteur carbone



Chimie

- **Evolution à venir inquiétante** : GES X 2,2 entre 2005 et 2030 (surtout en Asie Pacifique) dont + 34% GES en Europe
- Techniquement, alternatives possibles : « seulement » + 39% GES au niveau mondial en 2030 mais => **investissement global de 520G€ entre 2010 et 2030** – 280G€ liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique.
- **Pour réduire davantage les GES, nécessité de ruptures technologiques qui => plus de R&D; politique industrielle globale; financements accrus; ...**



Chimie

Nécessité de coordonner et de réguler pour :

- Avoir accès aux sources de financement (cf financiarisation de ce secteur)
- Aider à l'émergence de la chimie verte par le renforcement des compétences dans les domaines de la R&D et de l'expertise scientifique
- Développer une politique industrielle européenne et mondiale , en aidant au développement de l'apport de la chimie dans la montée en puissance des éco-industries par ses produits et services dans le traitement des eaux, de l'air, de la captation du CO₂;
- Accompagner socialement le processus de transformation et ainsi relever le défi de l'emploi et des compétences dans une industrie qui a détruit de l'emploi



Ciment

- Forte intensité capitaliste;
- niveau de profitabilité élevé;
- environ 45.000 salariés;
- effectifs de l'UE15 : -50% en 30 ans, principalement suite aux gains de productivité.
- risque de délocalisation élevé (les importations de l'UE en provenance de pays non soumis à la contrainte carbone est en augmentation);
- -7% du volume de production de 2007 à 2008 pour l'UE 27;
- l'absence de normes entrave la mise en place de nouveaux procédés



Ciment

Recommandations de l'étude Syndex-WMP :

- Stimuler la **R&D** et des projets de démonstration et de déploiement de nouveaux procédés (ciments sans clinker, nouveaux liants, éco-ciments, ...)
- Dynamiser la **coopération** entre acteurs de la filière
- Intégrer la participation du secteur aux projets européens liés à la **CSC** et menés par d'autres secteurs (sidérurgie, raffineries, producteurs d'électricité, ...)
- Mobiliser les acteurs pour établir des **normes** de composition des ciments
- Concevoir des dispositifs sectoriels de **gestion concertée des emplois et des compétences** dédiés aux nouveaux produits et procédés
- Mettre en place des **programmes de formation** pour les travailleurs et managers
- ...



Aluminium

- Le secteur emploie 35.000 salariés dans la production et 275.000 dans la transformation en Europe
- En 2009, la production mondiale a diminué de 15 à 20%, fragilisant les producteurs les moins compétitifs, notamment ceux ayant un mix énergétique le moins favorable
- Risques de pertes de compétitivité majeure à l'avenir car :
 - l'augmentation des prix de l'électricité, dû pour partie au prix du CO2, risque de modifier la position compétitive du secteur en Europe au cours des prochaines années, plus de la moitié des contrats de fourniture d'électricité étant à renégocier dans les 5 prochaines années.
 - à partir de 2013, il y aura prise en compte directe des émissions de CO2 et de gaz fluorés du secteur
- **Recommandations de l'étude** : mise en place de :
 - R&D visant à réduire les émissions de CO2 et de gaz fluorés;
 - mesures permettant de garantir la fourniture d'électricité à un prix concurrentiel.



Biens d'équipement

- Occupait 3,7 millions de personnes en 2006 dans 164.000 entreprises
- Secteur clé sur les marchés porteurs de l'efficacité énergétique et des technologies de l'environnement
- Selon l'étude, **pour autant que la part de l'UE 27 dans la production mondiale reste constante, et que les conditions nécessaires à l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre et à l'intégration régionale soient remplies**, il sera possible d'y créer 670.000 emplois jusqu'en 2020, dont 2/3 dans le secteur des techniques et équipements de production d'énergie
 - => croissance
 - => 250.000 emplois supplémentaires, avec l'appui des investissements amont effectués par ce secteur et le secteur des services
 - => **potentiel supérieur à 900.000 emplois de plus**



*Des analyses comparables sont faites dans les études
pour tous les secteurs mentionnés :*

**« Changement climatique
et emploi » 2007**

<http://www.etuc.org/a/3675>

**« Les dérèglements
climatiques, les nouvelles
politiques industrielles et les
sorties de crise » 2009**

<http://www.etuc.org/a/7585>

*Impact sur l'emploi du
changement climatique et des
mesures de réduction des
émissions de CO2 dans
l'Union européenne à 25 à
l'horizon 2030*



Recommandations pour l'Union Européenne

S'engager sur la voie d'une **croissance verte contribuant au maintien et à la création d'emplois de qualité et au progrès social, au travers de toute l'économie**

- en adoptant une législation en matière de changement climatique
- en adoptant un cadre légal, réglementaire et fiscal stabilisé dans ses orientations stratégiques : nouveaux instruments de régulation, amélioration de la gouvernance européenne;
- en adoptant des mesures protégeant la transition bas carbone des dérives de la financiarisation des économies européennes mondialisées;
- en confortant l'ambition de la relance européenne notamment via la mise en œuvre de politiques communautaires renforcées en matière industrielle et de recherche



Recommandations pour l'Union Européenne : lancer une politique industrielle européenne

Lancer d'urgence la troisième **révolution industrielle européenne**, basée sur

- des emplois verts, durables et décents
 - des investissements massifs dans les technologies à faibles émissions de carbone, générant des emplois durables pour les générations actuelles et futures en Europe.
- => dynamique de coordination industrielle communautaire permettant de transcender les divisions intra-européennes et les effets pervers des exigences de profitabilité de court terme des investissements industriels.
- ⇒ effort nettement accru en matière de R&D pour réaliser les ruptures technologiques, organisationnelles et sociétales qui transformeront la contrainte carbone en atout pour les entreprises.
- ⇒ mettre en place de nouvelles sources de financement de ces politiques, dont une **taxe sur les transactions financières**.



Recommandations pour l'Union Européenne

Mobiliser des moyens publics conséquents pour réaliser la large gamme des investissements publics et privés vitaux pour la prévention du changement climatique dans les domaines du bâtiment et de la mobilité et également y créer des emplois verts, durables et décents :

- ✓ programmes de rénovation thermique des **bâtiments** et des **logements**, dont les logements à caractère social, en vue d'en améliorer l'efficacité énergétique,
- ✓ réalisation des infrastructures pour les modes de **transport** alternatifs à la route, les transports collectifs et la mobilité « douce », ...



Recommandations pour l'Union Européenne: intégrer la dimension sociale

⇒ Considérer les travailleurs et leurs représentants comme des acteurs incontournables avec lesquels **dialoguer et négocier**.

⇒ Intégrer une dimension sociale beaucoup plus forte dans les politiques européennes contribuant au développement de stratégies bas carbone par le biais d'une **stratégie Européenne de l'emploi moderne**

- guidée par la demande,
- garantissant la création d'emplois
- garantissant une mobilité protégée

et non par une stratégie basée uniquement sur la dérégulation du marché du travail.



Recommandations pour l'Union Européenne: assurer une transition juste

⇒ Assurer une **transition sociale juste**, ce qui impose :

- ✓ la mise en place de véritables négociations sociales à tous les niveaux avec des instruments pour cette négociation : droits nouveaux et plus étendus en matière de protection de la santé et de l'environnement sur les lieux de travail, bonnes règles de « corporate governance » ; rapportage à rendre obligatoire (information aux conseils d'entreprise européens, ...)
- ✓ Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences réorientée délibérément au service de l'anticipation des changements.
- ✓ des formations nouvelles pour aider à la transformation de l'emploi ;
- ✓ la création de passerelles destinées à aider les travailleurs des secteurs en contraction à trouver des emplois dans les secteurs en expansion, tout en protégeant leurs salaires, leurs conditions de travail et leurs organisations syndicales.



Recommandations pour l'Union Européenne: assurer une transition juste

- ✓ Des **études nationales, régionales et sectorielles** sur les politiques liées au changement climatique et leur impact sur l'emploi et les marchés du travail à réaliser en concertation avec les interlocuteurs sociaux.
- ✓ De créer un cadre européen (coordonnant notamment les instruments existants tels que les conseils sectoriels) permettant d'assurer l'anticipation des transitions socio économiques et renforçant le dialogue entre les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.

Dans ce cadre, l'Union Européenne doit s'atteler aux **défis des restructurations industrielles auxquels sont confrontés les nouveaux Etats membres.**

Cet instrument d'anticipation sera destinataire des études d'impacts développement durable et pourra participer à la définition du cahier des charges, au suivi et à la mise en œuvre à chaque phase d'élaboration de ces instruments de décisions communautaires.



Recommandations pour l'Union Européenne: assurer une transition juste

- ✓ Les **plateformes technologiques** européennes intégrant les technologies produit-process bas carbone devront faire participer les organisations syndicales dans leur système de gouvernance et aussi prendre en compte dans les travaux de leur task force, les évaluations et propositions du comité d'anticipation
- ✓ Un **fonds international** et un **fonds européen** devront être créés en vue de faciliter le **développement de technologies** à faible émission de carbone, ainsi que de technologies basées sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les pays en voie de développement, ainsi que le **développement de politiques de l'emploi basées sur la protection sociale, la promotion du travail décent et les services publics.**



Recommandations pour l'Union Européenne

C'est à ces conditions que les inquiétudes et les menaces pourront être transformées en opportunités pour :

- créer des emplois durables et de qualité
- enrayer les inégalités sociales,

deux défis majeurs que la CES veut voir rencontrés et auxquels elle entend contribuer.



Brochure 2010 de la CES disponible à l'adresse :
www.etuc.org/a/6789

Le changement climatique, les nouvelles politiques industrielles et les sorties de crise





European Trade Union Confederation [ETUC]
Confédération européenne des syndicats [CES]

Merci pour votre attention !

Anne PANNEELS

apanneels@etuc.org

www.etuc.org

